

permet de remarquer au premier coup d'oeil si tel office, qu'on doit réciter, appartient à la première, à la deuxième ou à la troisième des catégories, divisées selon que les offices prennent tous les psaumes à la férie, ou ne lui en empruntent que quelques-uns en conservant quelques anciens, ou conservent tous les anciens. Ce sont les offices ordinaires (marqués de la lettre A), ou semi-exceptés (B), ou enfin entièrement exceptés (C). Ces tableaux sont placés au début de l'*Ordo*. A dessein, ils ne renferment pas toutes les parties de l'office, mais seulement celles qui peuvent donner lieu à quelque hésitation.

Ces tableaux sont déjà familiers à quelques confrères. Car l'auteur les avait commencés à l'occasion de la deuxième édition de l'*Ordo* de 1912, publiée en mai dernier. Seulement, au lieu de combiner, cette année, la matière des tableaux A et B, il l'a divisée, ce qui donne trois tableaux au lieu de deux. Personne ne s'en plaindra.

La rédaction du corps de l'*Ordo* lui-même—nous voulons dire de chaque office—a dû subir naturellement quelques modifications pour les indications de chaque jour. Mais c'est au fond très simple. La rédaction de la plupart des offices est restée la même que les années passées. Ajouter chaque jour de multiples détails qui revenaient plusieurs fois chaque semaine, c'était nous condamner à une lecture inutile et ennuyeuse et cela eût augmenté de beaucoup le volume. Le rédacteur a su trouver mieux. Une lettre (A, B ou C), qu'on lit sous le chiffre de la date quotidienne, renvoie à l'un des tableaux de la préface marqué de la même lettre et qui renferme les détails à connaître. Les dates non affectées d'une lettre, comme les dimanches, les fêtes et les vigiles, n'ont pas subi de changement notable et, par suite, n'entrent pas dans les tableaux. Mais comme ces offices sont peut familiers à plusieurs qui les récitaient rarement par le passé, l'auteur a répété chaque fois